



TRIBUNAL DE
GRANDE INSTANCE
DE MEAUX

ACTIVITÉ
2018

INTRODUCTION

La justice du 21^e siècle, qui veut ancrer l'activité judiciaire dans la modernité, devient chaque jour un peu plus réalité au tribunal de Meaux. Ainsi les magistrats et fonctionnaires du siège et du parquet manipulent quotidiennement des outils numériques tels Tdex, Vigie, Bie, Opalexe, Dot, Pilot, dont certains à titre d'expérimentation nationale, tous destinés à fluidifier, faciliter et rationaliser les informations et leur traitement judiciaire. Les équipements évoluent également par le recours à l'ultra-portable, offrant la possibilité d'écrans multiples et ouvrant la voie à un bureau virtuel, ainsi qu'à l'utilisation de tablettes numériques par les parquetiers. Ce sont encore des stratégies de dématérialisation des procédures ou des méthodes avec les principaux partenaires et acteurs (avocats, experts, Conseil départemental, CPAM).

La modernisation de la justice s'entend aussi par la rénovation de son parc mobilier et immobilier. Précisément, la juridiction melloise a achevé en 2018 une ambitieuse opération de renouvellement de mobiliers, dont les plus robustes dataient de l'ouverture du tribunal en 1986, permettant une amélioration appréciée des conditions de travail. Par ailleurs, les travaux bâtimentaires structurants tant pour les activités juridictionnelles que pour l'accueil des justiciables se sont poursuivis. Ainsi en août 2018 ont été réceptionnés les travaux de sécurisation dont la mise en service est intervenue le 11/12 dernier, permettant de façon raisonnée et sécurisante la gestion des flux des personnels et des justiciables au sein du palais de justice. Des travaux de rénovation électrique en cours depuis février 2018 constitueront à leur achèvement une nette amélioration des conditions de travail pour les magistrats, greffiers et fonctionnaires en permettant une stabilité des moyens, notamment informatiques.

Les aspects de sécurité incendie ont aussi fait l'objet d'un travail important tant par la rationalisation des espaces d'archives et de stockage que par un travail tout aussi important de révision et reprise des installations.

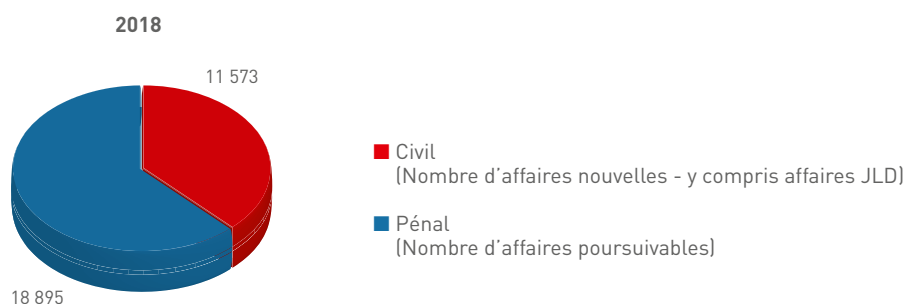
L'année à venir n'est pas sans projet d'envergure dans la continuité de 2018. La rénovation des ascenseurs datant de la création du palais de justice (1986) permettra aux personnels et aux justiciables de se déplacer plus aisément. La juridiction melloise s'attachera encore à la création du Service d'accueil unique du justiciable (SAUJ), jusqu'à présent différé, et pour lequel les travaux débiteront entre fin 2019 et début 2020.

Le projet d'extension du palais de justice, que nous appelons de nos vœux pressants en début d'année 2018 est désormais acté. Ce projet de grande ampleur, mais aussi dans la durée, permettra de nombreux changements organisationnel au sein de la juridiction et offrira à la fois un espace de travail amélioré des magistrats, greffiers et fonctionnaires en corrélation avec la réalité de l'activité du ressort judiciaire mellois en permettant un accueil facilité des justiciables mais aussi de projeter les moyens de la juridiction dans la perspective de croissance du ressort à l'horizon des vingt prochaines années.

Enfin, toutes ces améliorations ne doivent pas faire oublier l'engagement exceptionnel de l'ensemble des agents de la juridiction au cours d'une année 2018 particulièrement difficile sur le plan des effectifs, ce dont nous les remercions, en espérant que 2019 se déroule sous de meilleures auspices.

Les chefs de juridiction

RÉPARTITION ACTIVITÉ CIVILE / ACTIVITÉ PÉNALE

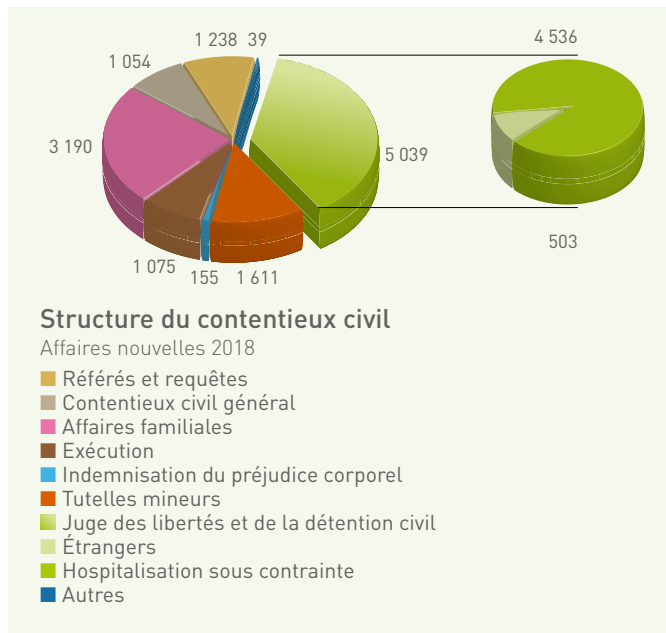
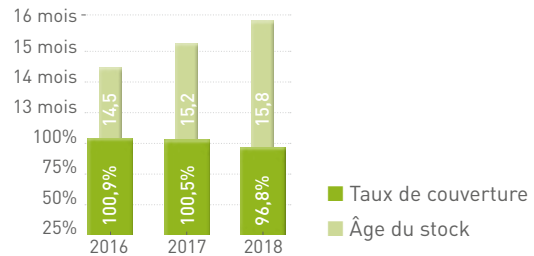
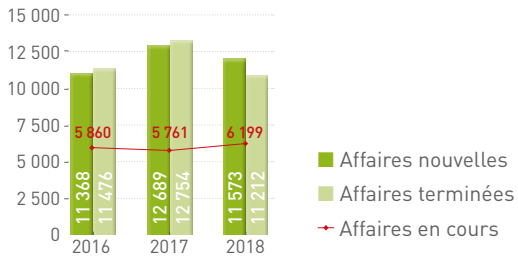




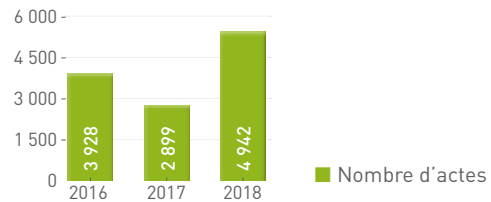
ACTIVITÉ CIVILE



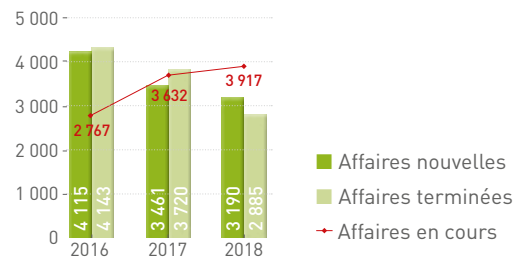
SERVICE CIVIL



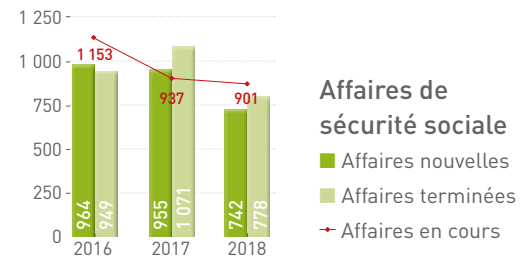
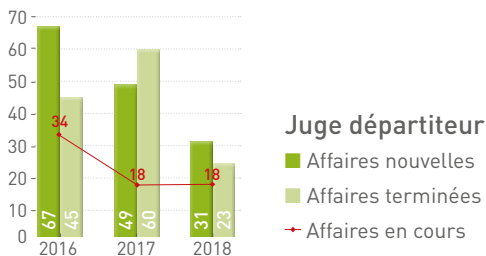
Actes de greffe



AFFAIRES FAMILIALES



AFFAIRES SOCIALES



TRIBUNAUX D'INSTANCE

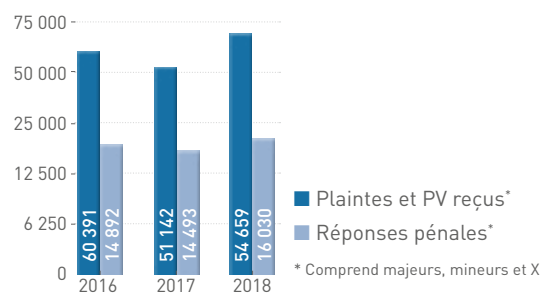
Décisions rendues

	Référés	Affaires civiles	Nationalité	Surendettement	Tutelles Décisions rendues	Tutelles Nbre de mesures en cours	Injonction de payer	Saisie sur rémunération
2018	868	3 500	907	442	3 404	5 528	4 563	3 932
2017	1 584	3 299	960	497	3 382	5 631	4 672	2 806
2016	1 676	3 500	1 136	644	3 803	5 633	4 790	2 751

ACTIVITÉ PÉNALE



SERVICE PÉNAL



POURSUITE DES MAJEURS

	Plaintes et PV reçus	Affaires poursuivables	Procédures alternatives aux poursuites	Taux de réponse pénale
2018	36 704	16 955	7 693	83,89%
2017	31 519	14 899	6 276	86,27%
2016	36 082	15 374	7 099	84,33%

MODALITÉS DES POURSUITES

2018



Bureau de l'exécution

Nombre de personnes reçues au BEX (2018) 3 921
Montant des amendes recouvré BEX (en euros)..... 342 347

ACTIVITÉ PÉNALE DU SIÈGE

Décisions rendues

	Tribunal correctionnel	Tribunal de police	Instruction
2018	6 863	872	114
2017	6 778	974	144
2016	6 669	1 116	114

Application des peines

	Milieu ouvert Mesures suivies	Milieu ouvert Décisions	Milieu fermé
2018	2 697	1 094	4 905
2017	2 548	897	4 492
2016	3 186	865	4 413

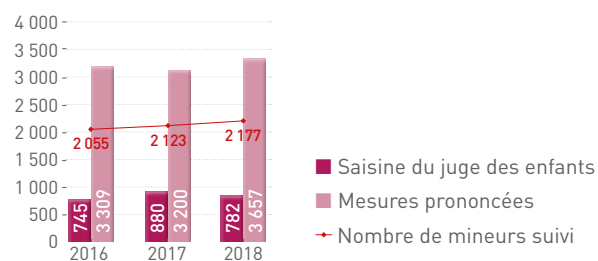
Juge des libertés et de la détention - Pénal

	Décisions rendues
2018	1 892
2017	1 882
2016	1 867

JUSTICE DES MINEURS



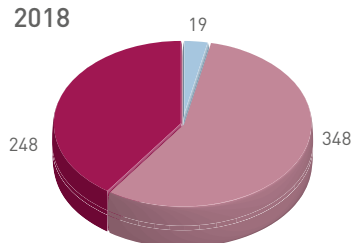
ASSISTANCE ÉDUCATIVE



ACTIVITÉ PÉNALE

	Plaintes et PV reçus	Affaires poursuivables	Procédures alternatives aux poursuites	Taux de réponse pénale
2018	2 706	1 940	1 248	93,01%
2017	2 303	1 775	1 055	92,08%
2016	2 555	1 777	1 011	91%

2018



Répartition des poursuites

- Requêtes pénales
- Convocation par officier de police judiciaire
- Saisines du juge d'instruction

Activité pénale du siège - Décisions rendues

	Juge des enfants	Tribunal pour enfants
2018	243	184
2017	315	290
2016	418	300

ACCÈS AU DROIT & AIDE JURIDICTIONNELLE



Maisons de justice et du droit - Points d'accès au droit

Nombre de maisons de justice et du droit	3
Nombre de personnes accueillies (MJD)	29 462
Nombre de points d'accès au droit	3
Nombre de personnes accueillies en (PAD)	3 900
Nombre de personnes accueillies (BAV)	1 128

Service d'accueil unique du justiciable

Nombre de personnes accueillies	15 558
---------------------------------------	--------

Aide juridictionnelle

Nombre de décisions juridictionnelles en 2016	9 972
Nombre de décisions juridictionnelles en 2017	9 280
Nombre de décisions juridictionnelles en 2018	9 745

EFFECTIFS



Magistrats du siège - localisation	47
Magistrats du siège - ETPT	44,90
Magistrats du parquet - localisation	18
Magistrats du parquet - ETPT	17,40
Fonctionnaire au TGI - localisation	125
Fonctionnaire au TGI - ETPT	110,30
Fonctionnaires TI du ressort - localisation	32
Fonctionnaires TI du ressort - ETPT	27,9
Avocats	186
Conciliateurs	4